



université PARIS-SACLAY

VOUS ÊTES EN DOCTORAT À L'UVSQ

```
/**/ .accordion { background-color: #FFF; color: #71194f; cursor: pointer; padding: 18px; width: 80%; border-style: dotted; text-align: center; outline: none; font-size: 15px; transition: 0.4s; } .active, .accordion:hover { background-color: #aa7595; } .panel { padding: 0 18px; display: none; background-color: white; overflow: hidden; } /**/
```

Nos services aux doctorants

Les doctorants dont l'UVSQ est établissement référent de par leur laboratoire de rattachement, bénéficient de services Paris-Saclay, mais aussi de services spécifiques à l'UVSQ.

L'information sur l'établissement référent figure sur votre fiche ADUM.

Bibliothèques universitaires

Vous avez accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau Paris-Saclay, dont les bibliothèques de l'UVSQ : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

Accès à la documentation

Vous avez accès à la documentation imprimée et électronique de Paris-Saclay et de l'UVSQ.

Pour en bénéficier pleinement, il est nécessaire de suivre 2 étapes :

> ETAPE 1 : ACTIVATION DE VOTRE COMPTE ADONIS PARIS-SACLAY

ADONIS est l'annuaire du système d'information de Paris-Saclay, qui communique avec celui de l'UVSQ.

L'activation du compte ADONIS vous permet :

- d'avoir un compte lecteur pour emprunter de la documentation imprimée dans les bibliothèques du réseau documentaire Paris-Saclay, dont celles de l'UVSQ
- d'avoir accès à la documentation électronique Paris-Saclay, présentée sur cette page : <https://www.bibliotheques.universite-paris-saclay.fr/explorer-les-ressources/ressources-24/24>

Lien direct vers l'activation d'un compte doctorant : <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/annuaire/compte/activation/doctorant/>

! Prérequis : se munir de son numéro ADUM.

> ETAPE 2 : ACTIVATION DE VOTRE COMPTE SESAME UVSQ

SESAME est le système qui permet d'activer son compte informatique UVSQ.

L'activation du compte SESAME vous permet d'avoir accès, en plus de celle de Paris-Saclay, à la documentation électronique UVSQ, présentée sur cette page : <https://www.bib.uvsq.fr/bibliotheque-numerique>

Lien direct : <https://moncompte-etu.si.uvsq.fr/sesame/stylesheets/welcome.faces> , suivre la procédure 1 'Activer mon compte'

! Prérequis : SESAME fonctionne en entrant son numéro ADUM dans le champs 'Numéro Etudiant'.

Pour les doctorants, il est nécessaire d'avoir d'abord activé son compte ADONIS, sans quoi le numéro ADUM ne sera pas reconnu.

Formations doctorales

Vous bénéficiez d'une offre de formation complète proposée par le réseau des bibliothèques concernant les productions scientifiques : gestion bibliographique, bibliométrie, publications, brevets, données de recherche, codes et logiciels, avec une attention particulière sur la pratique de la science ouverte.

Tout savoir : <https://www.bib.uvsq.fr/beneficier-de-formations-doctorales>

Science ouverte, Données de recherche, Bibliométrie

Le Pôle des services à la recherche et à la science ouverte, membre du réseau des référents recherche Paris-Saclay et partenaire de DatASaclay, peut vous accompagner pour vos premiers dépôts dans HAL ou dans un entrepôt de données, vous aiguiller pour booster vos identifiants chercheurs, répondre à toutes vos questions concernant la bibliométrie, vous aider à rédiger un plan de gestion de données ou de logiciel dans le cadre de votre thèse, vous conseiller pour éviter les éditeurs prédateurs ou douteux ou encore vous renseigner sur la prise en charge de frais de publications.

Nous contacter : serso.bib@uvsq.fr

Dépôt légal de la thèse

A l'issue de votre doctorat, déposer la version électronique de votre thèse est une obligation légale (arrêté du 25 mai 2016 , modifié par l'arrêté du 26/08/2022).

Le Service des thèses de votre BU est chargé de la validation de ce dépôt ainsi que de l'archivage et du signalement de votre thèse.

Nous sommes à votre disposition afin de vous aider à réaliser cette procédure et vous conseiller concernant les modalités de diffusion de votre thèse.

Pour en savoir plus : <https://www.bib.uvsq.fr/deposer-sa-these-1>

```
/**/ .accordion { background-color: #FFF; color: #711194f; cursor: pointer; padding: 18px; width: 80%; border-style: dotted; text-align: center; outline: none; font-size: 15px; transition: 0.4s; } .active, .accordion:hover { background-color: #aa7595; } .panel { padding: 0 18px; display: none; background-color: white; overflow: hidden; } /**/
```

Vos questions, nos réponses

BIBLIOGRAPHIE DE LA THÈSE

Comment bien rédiger ma bibliographie ?

Vous trouverez de précieux conseils sur la manière de rédiger votre bibliographie sur ces 2 sites :

- le site de l'INSA de Lyon : <https://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/content/redaction-de-bibliographie>
- le site Mon Diapason : <https://mondiapason.ca/>

Comment gérer au mieux ma bibliographie ?

Nous vous conseillons l'utilisation de l'outil de gestion bibliographique Zotero.
Des formations à cet outil vous sont proposées dans le cadre de votre doctorat : Lien ADUM

Comment enrichir ma bibliographie ?

Nous vous invitons à suivre nos formations à la recherche et veille documentaire et à la bibliométrie : Lien ADUM

PROCÉDURE DE DÉPÔT DE LA THÈSE

Le dépôt de ma thèse sur Adum est-il obligatoire ?

Oui, le dépôt de la version électronique de votre thèse est une obligation légale (arrêté du 25 mai 2016 , modifié par l'arrêté du 26/08/2022).

Quelle est la procédure liée au dépôt légal de ma thèse ?

Cette procédure est détaillée sur cette fiche d'information

Quel service dois-je contacter pour le dépôt légal de ma thèse?

Vous devez contacter la BU de votre établissement référent (information notée sur ADUM). Votre contact pour l'UVSQ : theses.doctorat.bib@uvsq.fr Contact pour les autres établissements si votre référent n'est pas l'UVSQ :

- Faculté des sciences : theses-sciences.scd@universite-paris-saclay.fr
- Faculté de droit, économie et gestion : theses-droit-eco.scd@universite-paris-saclay.fr
- Faculté de médecine : theses-medecine.scd@universite-paris-saclay.fr
- Faculté de pharmacie : theses.lumen@universite-paris-saclay.fr
- Faculté des sciences et techniques des activités physiques et sportives : theses-staps.scd@universite-paris-saclay.fr
- AgroParisTech : service-these@agroparistech.fr
- Institut d'Optique : marie-laure.edwards@institutoptique.fr
- ENS Paris-Saclay : theses.lumen@universite-paris-saclay.fr
- CentraleSupélec : theses.lumen@universite-paris-saclay.fr
- Université d'Évry-Val-d'Essonne : bu-theses@listes.univ-evry.fr
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture-Versailles (ENSA-V) : neyrinck@versailles.archi.fr

Existe-t-il des formations sur le dépôt légal de la thèse?

Dans le cadre de votre doctorat, des formations portant sur le dépôt légal de la thèse sont organisées régulièrement dans l'année, disponibles dans ADUM.

Quel service dois-je contacter pour organiser ma soutenance (réservation de salle, ...)?

Vous devez contacter le/la gestionnaire de votre école doctorale.

Où trouver des informations sur l'organisation de la soutenance ?

Les informations sur l'organisation de la soutenance, le dépôt légal (fiches) et le modèle de couverture sont disponibles sur cette page.

FICHER DE THÈSE : ÉLÉMENTS ET MISE EN PAGE

Ma thèse est rédigée principalement dans une langue autre que le français. Dois-je ajouter un élément à ma thèse ?

Oui, en effet. Selon le guide de soutenance (disponible à cette adresse):

“Chaque doctorant, français ou étranger, de l' Université Paris-Saclay est tenu, s'il a rédigé sa thèse dans une autre langue que le français , de l'accompagner d'un résumé substantiel en langue française dont la longueur est définie par chaque école doctorale, qui reste comprise entre 4000 caractères espaces compris et vingt pages, et qui peut varier selon le choix de la langue de rédaction”.

Dois-je appliquer un modèle de couverture particulier ?

Oui, vous devez appliquer le modèle de couverture fourni par l'université Paris-Saclay disponible sur cette page.

Ce modèle de couverture existe-t-il en format Latex ?

Rédiger votre thèse avec LaTeX est possible : le template de la page de couverture de l' université Paris-Saclay sous format LaTeX est disponible sur cette page.

A quoi dois-je faire particulièrement attention sur mon fichier de thèse ?

Vous devez veiller à ce que les informations sur Adum et sur votre fichier de thèse correspondent (équipe de direction, membres du jury, titres, mots-clés, résumés, ...).

Qu'est-ce que le RGPD et quelles sont mes obligations ?

Le “règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données personnelles dans l'Union européenne : <https://www.cnil.fr/fr/rg>.

Aucune donnée personnelle ne doit figurer dans votre thèse (anonymisation des données si nécessaire). Dans le cadre du traitement de votre thèse, nous créons une fiche autorité

à votre nom dans IdRef. Nous devons nous assurer d'avoir ou non votre autorisation afin de faire apparaître certaines de vos données personnelles dans le Sudoc (pays, date de naissance et genre).

Y a-t-il un format de fichier à respecter afin de pouvoir déposer mon fichier de thèse sur Adum ?

Le fichier PDF de votre thèse doit être conforme aux recommandations du CINES. Le CINES propose un outil en ligne nommé FACILE permettant de vérifier la conformité du format de votre fichier PDF afin qu'il soit pris en charge par leur plateforme d'archivage.

J'ai utilisé un outil d'IA générative dans le cadre de ma thèse, dois-je le citer?

Oui, toute utilisation de l'IA générative doit être indiquée et explicitée. La Charte d'usage de l'IA générative à l'Université Paris-Saclay en fournit le cadre générale. De bonnes pratiques de citation pour différents cas de figure sont présentées sur cette page peuvent être suivies.

DIFFUSION DE LA THÈSE

Quelles sont les modalités de diffusion de ma thèse ?

Les différentes modalités de diffusion (diffusion immédiate, embargo, confidentialité) sont décrites sur cette fiche d'information.

Quel est l'intérêt d'autoriser la diffusion de ma thèse dans HAL ?

Diffuser ma thèse dans HAL vous permet de :

- valoriser votre thèse, en la rendant plus visible en accès libre
- la protéger contre le plagiat
- contribuer à l'avancée de la recherche scientifique
- vous assurer que votre thèse soit archivée de manière pérenne
- participer aux Prix Science ouverte de la thèse.

Si je diffuse ma thèse dans HAL, pourrais-je faire publier ma thèse chez un éditeur ?

La diffusion dans HAL de votre thèse n'empêche pas la publication chez l'éditeur car il s'agit de la version validée par le jury. La version qui sera publiée chez un éditeur sera différente car remaniée et retravaillée pour être commercialisable.

Quelle est la différence entre l'embargo et la confidentialité ?

La différence entre l'embargo et la confidentialité est expliquée dans cette fiche d'

information.

Où ma thèse sera-t-elle signalée et diffusée ?

Votre thèse sera signalée sur des moteurs de recherche nationaux comme theses.fr ou le Sudoc ou internationaux comme WorldCat.

Votre fichier de thèse sera accessible sur la plateforme d'archive ouverte HAL.

Puis-je déposer ma thèse dans HAL avant la soutenance ?

Non. HAL n'accepte que les versions post-soutenances des thèses.

Je souhaite ajouter sur la notice HAL de ma thèse HAL une information. Qui dois-je contacter ?

Vous devez contacter la BU ayant pris en charge le dépôt légal de votre thèse.

Qu'est ce que theses.fr ?

Le moteur de recherche theses.fr (géré par l'ABES) recense l'ensemble des thèses de doctorat soutenues en France depuis 1985, les sujets de thèse préparés au sein des établissements de l'enseignement supérieur français, et les personnes impliquées dans la recherche doctorale française.

Puis-je accéder aux thèses sous embargo sur le site theses.fr ?

Sur theses.fr un Intranet national permet à la communauté universitaire française d'accéder à l'ensemble des thèses sous embargo ou dont l'auteur n'a pas autorisé la diffusion sur internet (hors cas de confidentialité) et qui ont été traitées dans Star (outil national de gestion des thèses des professionnels de la documentation).

Comment diffuser les informations concernant ma thèse avant la soutenance sur le site theses.fr ?

Pour diffuser les informations concernant votre thèse en préparation sur theses.fr, vous devez au préalable autoriser sur Adum la publication de ces informations sur Internet.

Je souhaite modifier les informations se trouvant sur la fiche de ma thèse sur le site theses.fr. Comment faire ?

Vous pouvez accéder au guichet d'assistance de l'ABES sur le site theses.fr. L'ABES se chargera ensuite de vous mettre en relation avec le bon interlocuteur.

PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE RECHERCHE PENDANT LE DOCTORAT

Comment puis-je me renseigner sur le droit d'auteur ?

Dans le cadre de votre doctorat, vous pouvez suivre une formation consacrée au droit d'auteur et aux licences : lien ADUM. Vous pouvez également consulter cette fiche d'information sur la propriété intellectuelle.

Comment me renseigner sur la Science ouverte et ses enjeux ?

Des formations à la Science ouverte vous sont proposées dans le cadre de votre doctorat : lien ADUM. Vous pouvez également consulter le passeport Science ouverte.

Comment déposer mes publications sur HAL?

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de HAL. Nous proposons aussi des formations à la publication en science ouverte : lien ADUM.

Comment dois-je signer mes publications pendant la thèse?

En tant que jeune chercheur dépendant d'un laboratoire UVSQ, vous êtes tenus d'appliquer la charte de signature Paris-Saclay. Un outil de signature est à disposition sur cette page.

Qu'est-ce qu'un identifiant chercheur ?

Les identifiants chercheurs permettent aux chercheurs d'être identifiés de manière certaine (évitent l'homonymie) et dans le même temps de communiquer sur leurs activités en centralisant leurs productions.

Qu'est-ce qu'un ORCID ?

Un ORCID est un code qui permet d'identifier les chercheurs qui publient, attribué par ORCID, une organisation internationale à but non lucratif : lien vers le site ORCID.

Qu'est-ce qu'un IdHAL ?

Un IdHAL est un identifiant unique d'un auteur dans HAL qui regroupe les différentes formes sous lesquelles votre nom a pu être saisi et permet d'en choisir une par défaut, qui sera proposée en priorité lors des futurs dépôts. Avoir IDHAL permet ainsi de se constituer un CV sur HAL rassemblant toutes ses productions scientifiques.

Quelle est la différence entre le compte HAL et l'IdHAL ?

Vous devez créer un compte HAL pour y déposer vos travaux. Afin de mieux les regrouper, et pouvoir activer des fonctionnalités comme les suggestions de dépôt et le CV HAL, il est nécessaire de se créer un IdHAL, identifiant unique proposé par HAL.

Qu'est-ce que les données de la recherche ?

Les données de la recherche sont des « ... enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. » (OCDE, 2007).

Puis-je intégrer des données de la recherche dans mon fichier de thèse ?

Les données de la recherche ne doivent pas figurer dans votre fichier de thèse. Elles peuvent faire l'objet d'un dépôt dans des entrepôts de données spécialisés. Pour plus d'information consultez la page dédiée.

Qu'est-ce qu'un plan de gestion des données (PGD) ?

Un Plan de Gestion de Données (PGD) est un document synthétique décrivant les différentes étapes de collecte, documentation, traitement, préservation, partage et archivage des données de recherche. Pour en savoir plus : fiche sur le site DoRANum

Comment m'informer ou demander de l'aide concernant les données de la recherche?

Vous pouvez contacter notre Service d'appui, membre du réseau d'experts DatASaclay, sur ce sujet : <https://www.bib.uvsq.fr/gerer-ses-donnees-de-recherche> ou suivre une formation disponible sur ADUM : lien ADUM.

Informations générales sur le doctorat

Pour tout savoir sur la préparation, le déroulement et les débouchés du doctorat à l'Université Paris-Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/doctorat-et-habilitation-diriger-des-recherches-hdr>

Vous soutenez bientôt votre thèse ? Cette page vous donnera toutes les informations nécessaires concernant les procédures à suivre afin de préparer au mieux votre soutenance : <https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/doctorat-et-hdr/le-guide-de-la-soutenance-de-doctorat>